

# L'indispensable



pour faire le tri en déchèterie

## Une carte pour quoi faire ?



Pour déposer vos encombrants, déchets dangereux, déchets verts... munissez-vous de votre carte d'accès personnelle.

**A votre arrivée devant la barrière, scannez votre carte.**

Un agent vous dirigera vers les conteneurs appropriés à vos dépôts.



## Comment obtenir ma carte d'accès ?



**Munissez-vous de :**

- un justificatif de domicile (copie d'une facture eau, gaz, électricité, redevance collecte des déchets ou copie d'une quittance de loyer de moins de 3 mois) ;
- une copie de votre carte d'identité, du passeport ou du permis de conduire.

## Ma carte est cassée, égarée ou a été volée que dois-je faire ?



**Pour obtenir une nouvelle carte,** présentez-vous à l'accueil de votre communauté de communes, munis de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

Une participation de 10€ par carte vous sera demandée lors de la réception de votre prochaine redevance.

Un doute, une question ?... [www.scom85.fr](http://www.scom85.fr)  
ou contactez-nous au : 02 51 57 11 93

**ScOm**  
EST-VENDÉEN  
La collecte des déchets

# 5 déchèteries pour bien faire le tri

## DÉCHÈTERIE des ESSARTS

Zone Nord de la Belle Entrée  
Rue du Champ Renard  
85140 Les Essarts  
Tél. 02 28 97 61 47  
Lundi, vendredi, samedi :  
9h-12h et 14h-18h  
Mardi, mercredi, jeudi : 9h-12h

## DÉCHÈTERIE de CHANTONNAY

Le Champ Roux  
85110 Chantonnay  
Tél. 02 51 48 51 13  
Lundi, mercredi, vendredi,  
samedi : 9h-12h et 14h-18h  
Mardi, jeudi : 9h-12h

## DÉCHÈTERIE de LA FLOCELLIÈRE

Zone d'Activités de la Blauderie  
85700 La Flocellière  
Tél. 02 51 91 81 62  
Lundi, mercredi, vendredi, samedi :  
9h-12h et 14h-18h  
Mardi, jeudi : 14h-18h

## DÉCHÈTERIE de LA CHÂTAIGNERAIE

Chemin Chiron  
85120 La Châtaigneraie  
Tél. 02 51 69 61 45  
Lundi, mardi, jeudi,  
vendredi : 14h-18h  
Mercredi, samedi : 9h-12h  
et 14h-18h

## DÉCHÈTERIE de MONTOURNAIS

La Gefardière  
Tél : 06 38 56 11 51  
Lundi, vendredi, samedi :  
9h-12h et 14h-18h  
Mardi, mercredi, jeudi :  
9h-12h



## Règles d'accès aux déchèteries pour les particuliers



- les 15 premiers passages sont gratuits (1m<sup>3</sup> maximum). Pour un volume supérieur, 1 passage sera décompté par mètre cube supplémentaire.
- Si vous avez besoin de plus de 15 passages annuels, chaque passage supplémentaire est facturé 4 € + un tarif au volume selon le type de déchet (déchets ultimes : 30 € m<sup>3</sup>, gravats et plaques de plâtre : 25 € m<sup>3</sup>, déchets végétaux et bois : 15 € m<sup>3</sup>, carton + métaux + plastique + autres déchets recyclables = gratuit) (10 € m<sup>3</sup>)

- L'accès aux déchèteries est limité aux véhicules de PTAC inférieur à 3,5 T.
- En cas de volume important (+ de 2 m<sup>3</sup>), se rapprocher de l'agent de déchèterie.

⚠ Attention, les déchets dangereux sont limités à 20Kg maximum par passage.

## Que déposer en déchèterie ?

